

# FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES



THINK AHEAD.  
STAY AHEAD.



# TABLE DES MATIÈRES

---

- 2 Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
- 3 Rapport de l'auditeur indépendant
- 5 États financiers du Fonds fortifié d'obligations essentielles Picton Mahoney
- 17 Notes annexes

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

---

Les états financiers ci-joints ont été dressés par Picton Mahoney Asset Management, gestionnaire du Fonds fortifié d'obligations essentielles Picton Mahoney (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de toutes les informations et déclarations contenues dans ces états financiers.

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. La direction maintient des processus appropriés pour s'assurer que les informations financières publiées sont pertinentes et fiables.

Les états financiers ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. L'auditeur a effectué l'audit des états financiers selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada afin d'exprimer aux porteurs de parts son opinion sur les présents états financiers. Son rapport est présenté aux pages suivantes.

### **Picton Mahoney Asset Management**

Toronto (Ontario)

Le 25 mars 2024

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts et au fiduciaire du  
Fonds fortifié d'obligations essentielles Picton Mahoney (le « Fonds »)

## Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 28 octobre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

### Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2023 et 2022;
- les états du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 28 octobre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 28 octobre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022;
- le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 28 octobre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Indépendance

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

## Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds 2023.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Patrizia Ferrari.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

**Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés**

Toronto (Ontario)

Le 25 mars 2024

# FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux

	31 décembre 2023 \$	31 décembre 2022 \$
<b>Actif</b>		
<b>Actif courant</b>		
Positions acheteur, à la juste valeur*	19 879 748	16 832 224
Trésorerie	880 113	315 043
Options achetées*	48 751	20 158
Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	305 503	1 217
Montant à recevoir du gestionnaire	81 680	21 600
Dividendes à recevoir	1 071	-
Intérêts et autres montants à recevoir	190 199	179 394
	<b>21 387 065</b>	<b>17 369 636</b>
<b>Passif</b>		
<b>Passif courant</b>		
Options vendues**	101 896	6 595
Perte latente sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	-	65 116
Découvert	159 481	263 922
Frais de gestion à payer	1 337	595
Charges à payer	107 449	25 681
Achats de placements à payer	78 361	-
Distributions à payer	-	11
	<b>448 524</b>	<b>361 920</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>20 938 541</b>	<b>17 007 716</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie</b>		
Catégorie A	54 002	51 177
Catégorie F	2 381 729	51 231
Catégorie I	17 461 500	15 792 113
Catégorie O****	7 337	-
Parts de FNB	1 033 973	1 113 195
<b>Nombre de parts rachetables en circulation</b>		
Catégorie A	5 294	5 087
Catégorie F	231 431	5 086
Catégorie I	1 681 782	1 565 981
Catégorie O****	702	-
Parts de FNB	100 000	110 000
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>		
Catégorie A	10,20	10,06
Catégorie F	10,29	10,07
Catégorie I	10,38	10,08
Catégorie O****	10,45	-
Parts de FNB***	10,34	10,12
* Positions acheteur, au coût	19 448 481	16 682 590
** Positions vendeur, au coût	(146 824)	(17 563)
*** Cours de clôture (TSX)	10,39	10,12

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé au nom du gestionnaire

David Picton

Arthur Galloway




Président

Chef des finances

## ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période du 28 octobre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022

	2023 \$	2022 \$
<b>Revenus</b>		
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés		
Intérêts à distribuer	846 301	112 530
Dividendes	21 637	-
Gain (perte) net réalisé sur les placements et les options	161 418	140 500
Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme	(224 021)	5 438
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme	715 273	117 279
Intérêts et coûts d'emprunt	(16 012)	(3 644)
Charge de dividendes	(11 062)	-
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés	<b>1 493 534</b>	<b>372 103</b>
Autres revenus		
Revenu de prêt de titres	1 436	-
Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs	(10 632)	90 248
Total des revenus	<b>1 484 338</b>	<b>462 351</b>
<b>Charges</b>		
Coûts de transactions	87 234	12 660
Frais juridiques	63 904	1 058
Frais d'administration	56 758	17 922
Frais de gestion	17 870	1 400
Frais du comité d'examen indépendant	7 038	2 174
Information aux porteurs de titres	5 990	1 645
Honoraires d'audit	3 213	2 881
Total des charges avant déduction des charges absorbées par le gestionnaire	242 007	39 740
Moins : Charges absorbées par le gestionnaire	(100 870)	(21 600)
Total des charges après déduction des charges absorbées par le gestionnaire	<b>141 137</b>	<b>18 140</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>1 343 201</b>	<b>444 211</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie</b>		
Catégorie A	1 916	1 167
Catégorie F	60 825	1 231
Catégorie I	1 213 781	413 902
Catégorie O****	337	-
Parts de FNB	66 342	27 911
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>		
Catégorie A	0,60	0,23
Catégorie F	0,52	0,25
Catégorie I	0,75	0,32
Catégorie O****	0,48	-
Parts de FNB	0,60	0,27

\*\*\*\* Les parts de catégorie O ont été émises le 3 novembre 2023.

# FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

## ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période du 28 octobre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022

	2023 \$	2022 \$		2023 \$	2022 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>			<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
Catégorie A	51 177	-	Revenu de placement net		
Catégorie F	51 231	-	Catégorie A	(1 344)	(237)
Catégorie I	15 792 113	-	Catégorie F	(54 268)	(238)
Catégorie O****	-	-	Catégorie I	(718 406)	(73 120)
Parts de FNB	1 113 195	-	Catégorie O****	(25)	-
	<u>17 007 716</u>	-	Parts de FNB	(48 720)	(5 258)
				<u>(822 763)</u>	<u>(78 853)</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>			Gains en capital		
Catégorie A	1 916	1 167	Catégorie A	-	(640)
Catégorie F	60 825	1 231	Catégorie F	-	(641)
Catégorie I	1 213 781	413 902	Catégorie I	-	(197 466)
Catégorie O****	337	-	Catégorie O****	-	-
Parts de FNB	66 342	27 911	Parts de FNB	-	(14 165)
	<u>1 343 201</u>	<u>444 211</u>		<u>-</u>	<u>(212 912)</u>
<b>Transactions sur parts rachetables</b>			Remboursement de capital		
Produit de l'émission de parts rachetables			Catégorie A	-	-
Catégorie A	53 450	50 010	Catégorie F	(19)	-
Catégorie F	2 506 977	50 000	Catégorie I	(252)	(35)
Catégorie I	501 398	15 378 210	Catégorie O****	-	-
Catégorie O****	7 000	-	Parts de FNB	(17)	(3)
Parts de FNB	104 195	1 104 710		<u>(288)</u>	<u>(38)</u>
	<u>3 173 020</u>	<u>16 582 930</u>	<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>3 930 825</b>	<b>17 007 716</b>
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables			<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>		
Catégorie A	1 344	877	Catégorie A	54 002	51 177
Catégorie F	34 538	879	Catégorie F	2 381 729	51 231
Catégorie I	718 658	270 622	Catégorie I	17 461 500	15 792 113
Catégorie O****	25	-	Catégorie O****	7 337	-
Parts de FNB	-	-	Parts de FNB	1 033 973	1 113 195
	<u>754 565</u>	<u>272 378</u>	<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>	<b>20 938 541</b>	<b>17 007 716</b>
Rachat de parts rachetables					
Catégorie A	(52 541)	-			
Catégorie F	(217 555)	-			
Catégorie I	(45 792)	-			
Catégorie O****	-	-			
Parts de FNB	(201 022)	-			
	<u>(516 910)</u>	-			
<b>Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables</b>	<b>3 410 675</b>	<b>16 855 308</b>			

\*\*\*\* Les parts de catégorie O ont été émises le 3 novembre 2023.

# FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

## TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période du 28 octobre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022

	2023 \$	2022 \$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 343 201	444 211
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte de change latente sur la trésorerie	15 840	(611)
(Gain) perte nette réalisée sur les placements et les options	(161 418)	(140 500)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements, des options et des contrats de change à terme	(715 273)	(117 279)
(Augmentation) diminution du montant à recevoir du gestionnaire	(60 080)	(21 600)
(Augmentation) diminution des intérêts et autres montants à recevoir	(10 805)	(179 394)
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(1 071)	-
Augmentation (diminution) des autres montants et charges à payer	82 510	26 276
Achat de titres – position acheteur et rachat de placements vendus à découvert	(26 908 746)	(20 565 081)
Produit tiré de la vente de titres – position acheteur et produit de la vente à découvert de placements	24 513 580	4 040 972
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>(1 902 262)</b>	<b>(16 513 006)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(68 497)	(19 414)
Produit de l'émission de parts rachetables	3 173 020	16 582 930
Montants versés au rachat de parts rachetables	(516 910)	-
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement</b>	<b>2 587 613</b>	<b>16 563 516</b>
Gain (perte) de change latent sur la trésorerie	(15 840)	611
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	685 351	50 510
Trésorerie à l'ouverture de la période	51 121	-
<b>Trésorerie à la clôture de la période</b>	<b>720 632</b>	<b>51 121</b>
<b>Trésorerie</b>	<b>880 113</b>	<b>315 043</b>
<b>Découvert</b>	<b>(159 481)</b>	<b>(263 922)</b>
<b>Trésorerie nette (découvert)</b>	<b>720 632</b>	<b>51 121</b>
<b>Éléments classés dans les activités d'exploitation :</b>		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts	835 496	112 530
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	20 566	-
Intérêts et coûts d'emprunt payés	(16 012)	(3 644)
Dividendes payés	(11 062)	-

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2023

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>POSITIONS ACHETEUR (95,2 %)</b>					<b>Obligations de sociétés (34,8 %)</b>				
<b>Actions canadiennes (2,8 %)</b>					CAD	500 000	Obligations du gouvernement du Canada, 1,000 %, 01-09-26	456 130	468 854
<b>Énergie (1,2 %)</b>					CAD	300 000	Obligations du gouvernement du Canada, 1,250 %, 01-03-27	272 103	280 947
	1 225	Cenovus Energy Inc., priv., série 5	27 131	27 832	CAD	300 000	Obligations du gouvernement du Canada, 2,250 %, 01-06-29	280 377	287 956
	1 150	Cenovus Energy Inc., priv., série 7	25 053	25 588	CAD	300 000	Obligations du gouvernement du Canada, 1,500 %, 01-12-31	254 340	266 354
	2 000	Enbridge Inc., priv., série 1	60 856	55 355	CAD	450 000	Obligations du gouvernement du Canada, 2,750 %, 01-06-33	416 331	437 356
	4 000	Enbridge Inc., priv., série L	108 819	100 425	CAD	600 000	Obligations du gouvernement du Canada, 1,750 %, 01-12-53	408 000	450 892
	2 025	Pembina Pipeline Corp., priv., série 19	42 339	45 664	CAD	300 000	Province d'Alberta, 3,050 %, 01-12-48	232 440	252 427
	100	Pembina Pipeline Corp., priv., série 9	1 923	1 975	CAD	250 000	Province de la Colombie-Britannique, 1,550 %, 18-06-31	202 625	216 096
			<u>266 121</u>	<u>256 839</u>	CAD	400 000	Province de la Colombie-Britannique, 2,750 %, 18-06-52	291 000	319 763
<b>Produits financiers (1,4 %)</b>					CAD	500 000	Province d'Ontario, 1,750 %, 08-09-25	480 450	481 029
	1 000	Brookfield Corp., priv.	19 717	20 590	CAD	375 000	Province d'Ontario, 1,900 %, 02-12-51	224 813	247 566
	1 500	Services financiers Élément, priv., série C	37 009	37 125	CAD	325 000	Province de Québec, 2,850 %, 01-12-53	242 190	264 894
	6 000	Element Fleet Management Corp., priv., série E	147 188	149 394				<u>5 026 170</u>	<u>5 254 755</u>
	825	Fairfax Financial Holdings Ltd., priv.	17 480	18 109	<b>Obligations de sociétés (34,8 %)</b>				
	100	Société Financière Manuvie, priv.	1 851	1 814	CAD	150 000	407 International Inc., 6,470 %, 27-07-29	169 035	166 334
	200	Financière Sun Life inc., priv.	3 607	3 504	CAD	115 000	Algonquin Power & Utilities Corp., 5,250 %, 18-01-82	92 787	95 902
	1 400	La Banque Toronto-Dominion, priv., série 22	33 970	34 790	USD	100 000	Alimentation Couche-Tard inc., 3,550 %, 26-07-27	122 517	126 943
	800	La Banque Toronto-Dominion, priv., série 24	18 942	19 896	CAD	45 000	AltaGas Ltd., 5,250 %, 11-01-82	37 266	37 786
			<u>279 764</u>	<u>285 222</u>	CAD	200 000	AltaGas Ltd., 7,350 %, 17-08-82	193 130	198 835
<b>Services collectifs (0,1 %)</b>					CAD	150 000	ARC Resources Ltd., 3,465 %, 10-03-31	126 831	138 165
	500	Capital Power Corp., priv., série 11	11 734	12 055	CAD	150 000	Banque de Montréal, 6,534 %, 27-10-32	153 407	158 111
<b>Immobilier (0,1 %)</b>					CAD	200 000	Banque de Montréal, 7,373 %, 31-12-49	193 750	201 686
	1 500	Brookfield Office Properties Inc., priv., série CC	24 219	18 195	CAD	200 000	Banque de Montréal, 5,625 %, 26-05-82	189 000	190 785
	1 050	Brookfield Office Properties Inc., priv., série EE	14 514	10 710	CAD	200 000	Banque de Montréal, 7,325 %, 26-11-82	197 109	199 292
			<u>38 733</u>	<u>28 905</u>	CAD	150 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, 5,500 %, 08-05-26	149 996	153 172
<b>Total des actions canadiennes – position acheteur</b>					CAD	200 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, 7,023 %, 27-07-82	197 652	197 050
			<b>596 352</b>	<b>583 021</b>					
<b>Titres de créance canadiens (59,9 %)</b>									
<b>Obligations d'État (25,1 %)</b>									
CAD	450 000	Obligations du gouvernement du Canada, 2,250 %, 01-03-24	439 637	448 040					
CAD	450 000	Obligations du gouvernement du Canada, 2,250 %, 01-06-25	432 774	438 803					
CAD	400 000	Obligations du gouvernement du Canada, 3,000 %, 01-10-25	392 960	393 778					

# FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2023

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
CAD	150 000	La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 2,200 %, 29-05-28	128 360	137 857	CAD	200 000	Secure Energy Services Inc., 7,250 %, 30-12-26	203 750	201 813
CAD	150 000	Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, 2,540 %, 28-02-28	132 675	140 620	CAD	150 000	Sysco Canada, Inc., 3,650 %, 25-04-25	143 775	147 466
CAD	150 000	Banque canadienne de l'Ouest, 5,146 %, 02-09-27	147 387	152 180	USD	200 000	Tervita Corp., 11,000 %, 01-12-25	294 169	278 097
CAD	25 000	Capital Power Corp., 5,378 %, 25-01-27	24 998	25 425	CAD	150 000	La Banque Toronto-Dominion, 4,859 %, 04-03-31	145 965	150 055
CAD	50 000	Capital Power Corp., 5,973 %, 25-01-34	49 994	52 143	CAD	300 000	La Banque Toronto-Dominion, 7,232 %, 31-12-49	304 500	301 542
CAD	150 000	Cascades inc., 5,125 %, 15-01-25	148 378	149 063	USD	200 000	La Banque Toronto-Dominion, 8,125 %, 31-10-82	275 209	275 136
CAD	200 000	Doman Building Materials Group Ltd., 5,250 %, 15-05-26	177 250	184 590	CAD	37 000	Vidéotron ltée, 3,125 %, 15-01-31	29 293	31 724
CAD	150 000	Enbridge Inc., 5,700 %, 09-11-27	149 942	156 333	CAD	150 000	Crédit VW Canada Inc., 5,800 %, 17-11-25	149 934	152 429
CAD	150 000	Enbridge Inc., 5,000 %, 19-01-82	122 481	128 097				7 102 893	7 277 519
CAD	75 000	Enbridge Inc., 8,495 %, 15-01-84	75 000	79 019			<b>Total des titres de créance canadiens – position acheteur</b>	<b>12 129 063</b>	<b>12 532 274</b>
CAD	100 000	Enbridge Inc., 8,747 %, 15-01-84	100 021	107 900			<b>Actions mondiales (0,1 %)</b>		
CAD	150 000	Financière General Motors du Canada Ltée, 1,750 %, 15-04-26	130 559	140 192			<b>Actions internationales (0,1 %)</b>		
CAD	232 000	Gibson Energy Inc., 5,250 %, 22-12-80	196 452	198 968	500	Brookfield Renewable Partners LP	10 314	10 805	
CAD	100 000	Gibson Energy Inc., 8,700 %, 12-07-83	100 260	103 885			<b>Total des actions mondiales – position acheteur</b>	<b>10 314</b>	<b>10 805</b>
CAD	200 000	iA Société financière inc., 6,611 %, 30-06-82	194 500	197 797			<b>Titres de créance mondiaux (32,2 %)</b>		
CAD	400 000	Intact Corporation financière, 7,338 %, 30-06-83	402 500	403 177			<b>Obligations du Trésor des États-Unis (26,1 %)</b>		
CAD	200 000	Inter Pipeline Ltd., 3,983 %, 25-11-31	168 378	182 493	USD	25 000	Alteryx Inc., 8,750 %, 15-03-28	35 464	35 112
CAD	150 000	Keyera Corp., 6,875 %, 13-06-79	141 000	145 648	USD	24 000	AmeriGas Partners LP, 5,875 %, 20-08-26	31 396	31 358
CAD	125 000	Keyera Corp., 5,950 %, 10-03-81	107 460	110 897	USD	60 000	AmeriGas Partners LP, 5,750 %, 20-05-27	77 012	77 023
CAD	100 000	Les Compagnies Loblaw Limitée, 6,500 %, 22-01-29	105 800	108 560	USD	100 000	Becton Dickinson & Co., 3,700 %, 06-06-27	126 759	127 858
CAD	200 000	Société Financière Manuvie, 7,117 %, 19-06-82	191 250	199 669	USD	75 000	Brookfield Property REIT Inc., 4,500 %, 01-04-27	85 015	89 128
CAD	200 000	Banque Nationale du Canada, 7,500 %, 16-11-82	194 972	199 231	USD	100 000	Centene Corp., 4,250 %, 15-12-27	126 114	127 154
CAD	100 000	Pembina Pipeline Corp., 4,800 %, 25-01-81	80 686	84 650	USD	100 000	Delta Air Lines Inc., 4,750 %, 20-10-28	128 379	129 757
CAD	50 000	Rogers Communications Inc., 5,700 %, 21-09-28	49 936	52 468	USD	75 000	Energy Transfer LP, 8,000 %, 01-04-29	105 698	102 972
CAD	50 000	Rogers Communications Inc., 5,800 %, 21-09-30	49 966	53 106	USD	100 000	Freeport Minerals Corp., 7,125 %, 01-11-27	139 849	137 464
CAD	200 000	Rogers Communications Inc., 5,000 %, 17-12-81	181 123	190 735	USD	100 000	HCA Inc., 5,875 %, 15-02-26	135 657	133 037
CAD	200 000	Banque Royale du Canada, 4,500 %, 24-11-80	182 490	190 493	USD	50 000	Iron Mountain Inc., 4,875 %, 15-09-29	59 181	62 513
					USD	100 000	Keurig Dr Pepper Inc., 3,430 %, 15-06-27	124 974	127 099
					USD	125 000	Permian Resources Operating LLC, 8,000 %, 15-04-27	173 291	171 016

# FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2023

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
USD	100 000	Radian Group Inc., 6,625 %, 15-03-25	135 765	132 487	<b>Options (0,2 %)</b>				
USD	100 000	Revvity Inc., 1,900 %, 15-09-28	110 189	114 203	<b>Total des options achetées – se reporter à l'annexe A</b>				
USD	100 000	T-Mobile USA Inc., 4,750 %, 01-02-28	129 969	131 469	<b>Coûts de transactions</b>				
USD	500 000	Obligations du Trésor des États-Unis, 2,125 %, 15-05-25	638 730	638 388	<b>Total – positions acheteur</b>				
USD	500 000	Obligations du Trésor des États-Unis, 1,875 %, 31-07-26	618 371	623 785	<b>19 448 481 19 928 499</b>				
USD	200 000	Obligations du Trésor des États-Unis, 1,750 %, 31-01-29	236 099	237 904	<b>POSITIONS VENDEUR (-0,5 %)</b>				
USD	200 000	Obligations du Trésor des États-Unis, 2,750 %, 15-08-32	244 273	241 587	<b>Options (-0,5 %)</b>				
USD	200 000	Obligations du Trésor des États-Unis, 3,875 %, 15-08-33	253 766	263 473	<b>Total – options vendues – se reporter à l'annexe A</b>				
USD	200 000	Obligations du Trésor des États-Unis, 2,750 %, 15-11-42	204 018	213 356	<b>Total – positions vendeur</b>				
USD	450 000	Obligations du Trésor des États-Unis, 2,750 %, 15-11-47	436 648	462 087	<b>(146 824) (101 896)</b>				
USD	400 000	Obligations du Trésor des États-Unis, 3,000 %, 15-08-48	406 148	429 534	<b>(146 824) (101 896)</b>				
USD	100 000	Verizon Communications Inc., 4,329 %, 21-09-28	128 528	130 524	<b>Contrats de change à terme (1,5 %)</b>				
USD	50 000	VICI Properties LP, 4,250 %, 01-12-26	62 135	63 490	<b>Total – couverture des devises – se reporter à l'annexe B</b>				
USD	100 000	VICI Properties LP, 5,750 %, 01-02-27	130 208	132 352	<b>305 503</b>				
USD	90 000	Vista Outdoor Inc., 4,500 %, 15-03-29	117 170	115 984	<b>TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE (96,2 %)</b>				
USD	50 000	Vistra Operations Co LLC, 4,375 %, 01-05-29	58 173	61 619	<b>Autres actifs, moins les passifs (3,8 %)</b>				
USD	100 000	Vistra Operations Co LLC, 4,300 %, 15-07-29	120 049	123 567	<b>TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (100,0 %)</b>				
			<b>5 379 028</b>	<b>5 467 300</b>	<b>19 301 657 20 132 106</b>				
					<b>806 435</b>				
					<b>20 938 541</b>				
					<i>* Monnaie d'origine du titre de création</i>				
<b>Obligations internationales (6,1 %)</b>									
USD	150 000	AerCap Ireland Capital DAC, 6,500 %, 15-07-25	199 434	200 385					
GBP	200 000	Barclays PLC, 7,125 %, 31-12-49	318 931	327 831					
CAD	200 000	Heathrow Funding Ltd., 3,400 %, 08-03-28	179 758	191 109					
CAD	200 000	Lloyds Banking Group PLC, 3,500 %, 03-02-25	189 020	195 077					
USD	100 000	Standard Chartered PLC, 7,162 %, 31-12-49	126 188	126 973					
USD	200 000	Viterra Finance BV, 2,000 %, 21-04-26	232 363	244 973					
			<b>1 245 694</b>	<b>1 286 348</b>					
					<b>Total des titres de créance mondiaux – position acheteur</b>				
			<b>6 624 722</b>	<b>6 753 648</b>					

# FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

## ANNEXE A

### OPTIONS (-0,3 %)

Émetteur	Type d'option	Nombre d'options	Prix d'exercice \$	Échéance	Coût moyen \$	Juste valeur \$
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option d'achat	79	77 \$	Janvier 2024	380	8 776
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option d'achat	78	78 \$	Janvier 2024	480	2 596
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option d'achat	321	80 \$	Février 2024	1 307	2 815
					<u>2 167</u>	<u>14 187</u>
SOFR à 3 mois	Option de vente	40	94 \$	Décembre 2024	12 069	3 626
SOFR à 3 mois	Option de vente	40	95 \$	Décembre 2025	34 903	15 492
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente	399	73 \$	Janvier 2024	11 654	1 914
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente	321	74 \$	Février 2024	13 398	7 087
iShares Russell 2000 ETF	Option de vente	42	190 \$	Janvier 2024	5 203	4 071
S&P E-Mini, semaine 1	Option de vente	8	3 800 \$	Février 2024	1 365	607
S&P E-Mini, semaine 1	Option de vente	4	4 450 \$	Février 2024	5 456	1 714
Contrats à terme normalisés sur obligations du Trésor des États-Unis à 10 ans	Option de vente	40	103 \$	Janvier 2024	3 464	53
					<u>87 512</u>	<u>34 564</u>
<b>Total des options achetées</b>					<b>89 679</b>	<b>48 751</b>
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option d'achat – position vendeur	(157)	76 \$	Janvier 2024	(3 972)	(34 738)
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option d'achat – position vendeur	(321)	78 \$	Février 2024	(6 318)	(17 142)
					<u>(10 290)</u>	<u>(51 880)</u>
SOFR à 3 mois	Option de vente – position vendeur	(40)	95 \$	Décembre 2024	(30 103)	(8 571)
SOFR à 3 mois	Option de vente – position vendeur	(40)	96 \$	Décembre 2025	(71 734)	(32 635)
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente – position vendeur	(317)	68 \$	Janvier 2024	(4 679)	(1 290)
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente – position vendeur	(78)	69 \$	Janvier 2024	(1 547)	(333)
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente – position vendeur	(321)	71 \$	Février 2024	(3 703)	(3 171)
iShares Russell 2000 ETF	Option de vente – position vendeur	(42)	180 \$	Janvier 2024	(1 804)	(1 135)
S&P E-Mini, semaine 1	Option de vente – position vendeur	(12)	4 200 \$	Février 2024	(5 892)	(2 057)
Contrats à terme normalisés sur obligations du Trésor des États-Unis à 10 ans	Option de vente – position vendeur	(40)	106 \$	Janvier 2024	(17 072)	(824)
					<u>(136 534)</u>	<u>(50 016)</u>
<b>Total des options vendues</b>					<b>(146 824)</b>	<b>(101 896)</b>

## ANNEXE B

### CONTRATS DE CHANGE À TERME (1,5 %)

Devise achetée	Devise vendue	Taux à terme	Échéance	Juste valeur (\$)	Contrepartie	Notation
7 413 181 CAD	5 398 000 USD	1,37332	15-02-24	298 325	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
128 965 CAD	95 000 USD	1,35753	15-02-24	3 760	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
100 579 CAD	74 000 USD	1,35917	15-02-24	3 050	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
317 953 CAD	189 000 GBP	1,68229	08-02-24	368	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
<b>Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur</b>				<u>305 503</u>		
<b>Gain (perte) net latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur</b>				<u>305 503</u>		

# FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

## NOTES PROPRES AU FONDS

Aux 31 décembre 2023 et 2022

### 1. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux suivants présentent le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs aux 31 décembre 2023 et 2022.

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2023				
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions – position acheteur	593 826	-	-	593 826
Obligations – position acheteur	-	19 285 922	-	19 285 922
Options – position acheteur	48 751	-	-	48 751
Contrats à terme – position acheteur	-	305 503	-	305 503
Options – position vendeur	(101 896)	-	-	(101 896)
<b>Total</b>	<b>540 681</b>	<b>19 591 425</b>	<b>-</b>	<b>20 132 106</b>

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2022				
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Obligations – position acheteur	-	16 832 224	-	16 832 224
Options – position acheteur	20 158	-	-	20 158
Contrats à terme – position acheteur	-	1 217	-	1 217
Options – position vendeur	(6 595)	-	-	(6 595)
Contrats à terme – position vendeur	-	(65 116)	-	(65 116)
<b>Total</b>	<b>13 563</b>	<b>16 768 325</b>	<b>-</b>	<b>16 781 888</b>

### 2. OPÉRATIONS DE PRÊT DE TITRES

Le Fonds a conclu une entente de prêt de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux Investisseurs. La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds reçoit en retour une garantie correspondant au minimum à 102 % de la valeur des titres prêtés. Cette garantie est essentiellement constituée de titres à revenu fixe. Au 31 décembre 2023, la valeur des titres prêtés s'élevait à 5 017 017 \$ et la garantie, à 5 117 362 \$ (titres prêtés d'une valeur de 0 \$ et garantie d'une valeur de 0 \$ au 31 décembre 2022). Le revenu de prêt de titres figurant à l'état du résultat global est présenté déduction faite des frais de prêt de titres perçus par le dépositaire du Fonds.

Le revenu de prêt de titres s'établissait comme suit pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

	2023 (\$)
Revenu brut de prêt de titres	2 209
Frais de prêt de titres	(773)
<b>Revenu net de prêt de titres</b>	<b>1 436</b>
Retenues d'impôts sur le revenu de prêt de titres	-
<b>Revenu net tiré du prêt de titres reçu par le Fonds</b>	<b>1 436</b>
Frais de prêt de titres en pourcentage du revenu brut de prêt de titres	35 %

Il n'y a pas eu de prêt de titres pour la période close le 31 décembre 2022.

# FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

## NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

### 3. COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent indiquent quelle aurait été l'incidence nette de l'exercice de la totalité des droits à compensation sur l'état de la situation financière du Fonds.

Actifs et passifs financiers	Montants admis pour la compensation			Net \$
	Actif (passif) brut \$	Instruments financiers \$	Garantie reçue/fournie \$	
<b>31 décembre 2023</b>				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	305 503	-	-	305 503
Passifs dérivés – contrats de change à terme	-	-	-	-

Actifs et passifs financiers	Montants admis pour la compensation			Net \$
	Actif (passif) brut \$	Instruments financiers \$	Garantie reçue/fournie \$	
<b>31 décembre 2022</b>				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	1 217	(1 217)	-	-
Passifs dérivés – contrats de change à terme	(65 116)	1 217	-	(63 899)

### 4. AUTRE RISQUE DE PRIX

D'après le coefficient bêta, qui permet de quantifier la relation entre le rendement du Fonds et celui de son indice, si l'indice ICE BofA Canada Broad Market Index avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 1 309 334 \$ (882 985 \$ au 31 décembre 2022). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

### 5. RISQUE DE CHANGE

Le risque de change reflète l'incidence nette des fluctuations des taux de change, compte tenu des contrats à terme. Monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé aux 31 décembre 2023 et 2022 :

INSTRUMENTS FINANCIERS					
31 décembre 2023	Monétaires	Non monétaires	Contrats de	Total	Pourcentage de
Monnaie	\$	\$	change à terme	\$	l'actif net
			\$		%
Dollar américain	7 424 199	155 781	(7 340 646)	239 334	1,1 %
Euro	35	-	-	35	0,0 %
Livre sterling	328 750	-	(317 700)	11 050	0,1 %
<b>Exposition nette</b>	<b>7 752 984</b>	<b>155 781</b>	<b>(7 658 346)</b>	<b>250 419</b>	<b>1,2 %</b>

INSTRUMENTS FINANCIERS					
31 décembre 2022	Monétaires	Non monétaires	Contrats de	Total	Pourcentage de
Monnaie	\$	\$	change à terme	\$	l'actif net
			\$		%
Dollar américain	8 008 042	-	(7 992 850)	15 192	0,1 %
<b>Exposition nette</b>	<b>8 008 042</b>	<b>-</b>	<b>(7 992 850)</b>	<b>15 192</b>	<b>0,1 %</b>

Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport aux autres monnaies détenues dans le portefeuille de placements, l'actif net aurait diminué ou augmenté d'environ 12 521 \$ (760 \$ au 31 décembre 2022). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

# FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

## NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

### 6. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Si la courbe des taux avait évolué en parallèle de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué de 1 025 238 \$ (879 028 \$ au 31 décembre 2022). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, l'exposition du Fonds aux titres de créance, par échéance, était la suivante :

Titres de créance par date d'échéance	31 décembre 2023 (\$)		
	Positions acheteur	Positions vendeur	Total
Moins de 1 an	448 040	-	448 040
De 1 à 3 ans	5 452 266	-	5 452 266
De 3 à 5 ans	2 794 041	-	2 794 041
Plus de 5 ans	10 591 575	-	10 591 575
<b>Total</b>	<b>19 285 922</b>	<b>-</b>	<b>19 285 922</b>

Titres de créance par date d'échéance	31 décembre 2022 (\$)		
	Positions acheteur	Positions vendeur	Total
Moins de 1 an	146 952	-	146 952
De 1 à 3 ans	3 248 771	-	3 248 771
De 3 à 5 ans	5 513 687	-	5 513 687
Plus de 5 ans	7 922 814	-	7 922 814
<b>Total</b>	<b>16 832 224</b>	<b>-</b>	<b>16 832 224</b>

### 7. RISQUE DE CRÉDIT

Le tableau suivant présente, en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, les titres de créance détenus par le Fonds selon leur notation. La notation de toutes les contreparties aux contrats dérivés était d'au moins A-. La totalité de la trésorerie est détenue auprès d'une institution financière ayant reçu une notation d'au moins A+.

31 décembre 2023				31 décembre 2022			
Notation des obligations	Net	Position acheteur	Position vendeur	Notation des obligations	Net	Position acheteur	Position vendeur
AAA	31,4 %	31,4 %	0,0 %	AAA	33,8 %	33,8 %	0,0 %
AA	2,6 %	2,6 %	0,0 %	AA	0,0 %	0,0 %	0,0 %
AA-	2,5 %	2,5 %	0,0 %	AA-	0,0 %	0,0 %	0,0 %
A+	3,5 %	3,5 %	0,0 %	A+	1,4 %	1,4 %	0,0 %
A	0,8 %	0,8 %	0,0 %	A	1,7 %	1,7 %	0,0 %
A-	2,2 %	2,2 %	0,0 %	A-	5,8 %	5,8 %	0,0 %
BBB+	8,5 %	8,5 %	0,0 %	BBB+	9,1 %	9,1 %	0,0 %
BBB	10,6 %	10,6 %	0,0 %	BBB	10,2 %	10,2 %	0,0 %
BBB-	12,9 %	12,9 %	0,0 %	BBB-	13,1 %	13,1 %	0,0 %
BB+	4,5 %	4,5 %	0,0 %	BB+	9,4 %	9,4 %	0,0 %
BB	4,9 %	4,9 %	0,0 %	BB	6,8 %	6,8 %	0,0 %
BB-	4,7 %	4,7 %	0,0 %	BB-	1,4 %	1,4 %	0,0 %
B+	1,9 %	1,9 %	0,0 %	B+	1,5 %	1,5 %	0,0 %
B	0,2 %	0,2 %	0,0 %	B	3,6 %	3,6 %	0,0 %
B-	0,9 %	0,9 %	0,0 %	B-	1,2 %	1,2 %	0,0 %

Les notations ci-dessus, obtenues auprès d'agences de notation, sont présentées en fonction de leur disponibilité et selon l'ordre hiérarchique suivant :

1) Standard & Poor's, 2) Moody's et 3) Dominion Bond Rating Service.

# FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

## NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

### 8. RISQUE DE CONCENTRATION

Le tableau ci-dessous résume le risque de concentration du Fonds en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aux 31 décembre 2023 et 2022.

Territoire	% de l'actif net	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>POSITIONS ACHETEUR</b>	<b>96,7 %</b>	<b>99,1 %</b>
<b>Actions canadiennes</b>	<b>2,8 %</b>	<b>0,0 %</b>
Produits financiers	1,4 %	0,0 %
Énergie	1,2 %	0,0 %
Immobilier	0,1 %	0,0 %
Services collectifs	0,1 %	0,0 %
<b>Actions mondiales</b>	<b>0,1 %</b>	<b>0,0 %</b>
Titres internationaux	0,1 %	0,0 %
<b>Titres de créance canadiens</b>	<b>59,9 %</b>	<b>57,4 %</b>
Obligations de sociétés	34,8 %	37,8 %
Obligations d'État	25,1 %	19,6 %
<b>Titres de créance mondiaux</b>	<b>32,2 %</b>	<b>41,6 %</b>
Obligations des États-Unis	26,1 %	36,7 %
Obligations internationales	6,1 %	4,9 %
<b>Instruments dérivés</b>	<b>1,7 %</b>	<b>0,1 %</b>
<b>POSITIONS VENDEUR</b>	<b>-0,5 %</b>	<b>-0,4 %</b>
<b>Instruments dérivés</b>	<b>-0,5 %</b>	<b>-0,4 %</b>

### 9. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Les tableaux qui suivent présentent une analyse des passifs financiers du Fonds par catégorie d'échéance, d'après le terme à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans le tableau reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés. Les montants à payer aux porteurs de parts rachetables sont présentés à l'état de la situation financière en tant qu'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et sont payables à vue.

31 décembre 2023	À vue	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Passifs financiers	\$	\$	\$	\$
Charges à payer et autres montants à payer	-	108 786	-	108 786
Achats de placements à payer	78 361	-	-	78 361
Passifs dérivés	101 896	-	-	101 896
Découvert	159 481	-	-	159 481

31 décembre 2022	À vue	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Passifs financiers	\$	\$	\$	\$
Distributions à payer	11	-	-	11
Charges à payer et autres montants à payer	-	26 276	-	26 276
Passifs dérivés	71 711	-	-	71 711
Découvert	263 922	-	-	263 922

# FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

## NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

### 10. OPÉRATIONS SUR LES PARTS DU FONDS

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période du 28 octobre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022

	2023					2022			
	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie I	Catégorie O****	Parts de FNB	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie I	Parts de FNB
Parts émises et en circulation, à l'ouverture de l'exercice	5 087	5 086	1 565 981	-	110 000	-	-	-	-
Parts émises	5 231	244 389	49 398	700	10 000	5 001	5 000	1 539 372	110 000
Parts réinvesties	133	3 421	70 860	2	-	86	86	26 609	-
Parts rachetées	(5 157)	(21 465)	(4 457)	-	(20 000)	-	-	-	-
<b>Parts émises et en circulation, à la clôture de l'exercice</b>	<b>5 294</b>	<b>231 431</b>	<b>1 681 782</b>	<b>702</b>	<b>100 000</b>	<b>5 087</b>	<b>5 086</b>	<b>1 565 981</b>	<b>110 000</b>
<b>Nombre moyen pondéré de parts détenues au cours de l'exercice</b>	<b>3 212</b>	<b>116 288</b>	<b>1 618 419</b>	<b>700</b>	<b>110 384</b>	<b>5 011</b>	<b>5 010</b>	<b>1 298 567</b>	<b>104 107</b>

\*\*\*\* Les parts de catégorie O ont été émises le 3 novembre 2023.

### 11. COMMISSIONS

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période du 28 octobre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022 (en milliers de dollars)

	2023	2022
Commissions de courtage	87	13
Accords de paiement indirect	1	1

### 12. REPORTS PROSPECTIFS DE PERTES FISCALES

Au 31 décembre (en milliers de dollars)

	2023
Report prospectif du montant net des pertes en capital	49
Report prospectif des pertes autres qu'en capital	-

# FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

## NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2023 et 2022

### 1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fonds fortifié d'obligations essentielles Picton Mahoney (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable établie sous le régime des lois de la province d'Ontario aux termes d'une convention de fiducie datée du 19 septembre 2018, dans sa version modifiée. Le Fonds a commencé ses activités le 28 octobre 2022. En vertu de la déclaration de fiducie, Picton Mahoney Asset Management agit à titre de gestionnaire (le « gestionnaire »), de conseiller en valeurs (le « conseiller en valeurs ») et de fiduciaire (le « fiduciaire ») du Fonds. Le gestionnaire est responsable des activités courantes du Fonds, y compris de la gestion des portefeuilles de placement du Fonds. L'adresse du siège social du Fonds est le 33, Yonge Street, Suite 830, Toronto (Ontario) M5E 1G4. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens (CAD). La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 25 mars 2024.

Le 28 octobre 2022, 5 001 parts de catégorie A, 5 000 parts de catégorie F et 5 000 parts de catégorie I ont été émises en faveur du gestionnaire du Fonds, pour une contrepartie en trésorerie de 10,00 CAD par part.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories ou de séries, et émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie ou série. Le Fonds a créé des parts de catégories A, F, I O et des parts FNB.

Les parts de catégorie A sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de compte sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier inscrit et qui paient des frais annuels selon les parts détenues plutôt que des commissions sur les opérations ou, au gré du gestionnaire, à tout autre investisseur pour lequel le gestionnaire n'engage aucuns frais de placement. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs, au cas par cas, au gré du gestionnaire. Des parts de FNB sont inscrites, émises et vendues régulièrement à la TSX, et les investisseurs pourront y acheter ces parts par l'entremise de courtiers inscrits dans leur province ou territoire de résidence. Les parts de catégorie O sont offertes uniquement aux investisseurs qui détiennent un compte géré de façon discrétionnaire par le gestionnaire, et effectuent le placement initial minimal et le placement minimal subséquent requis que le gestionnaire établit à l'occasion.

Au 31 décembre 2023, le Fonds comptait cinq catégories de parts : A, F, I, O et des parts de FNB. Au 31 décembre 2022, le gestionnaire détenait 1 part de catégorie A, 721 parts de catégorie I et 702 parts de catégorie O du Fonds (5 087 parts de catégorie A, 5 086 parts de catégorie F et 5 086 parts de catégories I au 31 décembre 2022).

L'objectif de placement du Fonds est de préserver le capital en maximisant le rendement total pour les porteurs de parts principalement par la réalisation d'un revenu en plus d'une croissance du capital. Le Fonds investit principalement dans un groupe bien diversifié de titres à revenu fixe nord-américains et utilise des stratégies de couverture pour la gestion de la volatilité et la réduction du risque.

### 2. RÉSUMÉ DES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables significatives et les techniques d'évaluation adoptées par les Fonds et utilisées pour établir les présents états financiers sont résumées ci-après. Changements dans les méthodes comptables et les informations à fournir. Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le Fonds a adopté les normes comptables nouvelles et modifiées suivantes. Informations à fournir sur les méthodes comptables – Modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2 : Les Fonds ont adopté les modifications d'IAS 1 concernant la communication des méthodes comptables significatives le

1<sup>er</sup> janvier 2023. Ce changement n'a pas eu d'incidence significative sur les présents états financiers. Aucune autre norme, modification de norme ou interprétation en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 n'a eu d'effet important sur les états financiers du Fonds.

#### a) Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux exigences des Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité). Les états financiers ont été préparés selon le principe du coût historique, et modifiés par la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net.

#### b) Classement

##### i) Actifs

Le Fonds classe ses placements selon son modèle économique pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Les actifs financiers sont gérés et leur rendement est évalué à la juste valeur. Le Fonds privilégie les données sur la juste valeur et s'en sert pour l'évaluation du rendement des actifs et la prise de décision. Il n'a pas opté pour une désignation irrévocable des actions comme étant évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance du Fonds se composent uniquement des intérêts et du capital. Toutefois, ces titres ne sont pas détenus pour en percevoir les flux de trésorerie contractuels ni à la fois pour les flux de trésorerie contractuels et la vente. Les flux de trésorerie contractuels sont accessoires par rapport à la réalisation des objectifs induits par le modèle économique du Fonds. En conséquence, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

##### ii) Passifs

Le Fonds recourt à des ventes à découvert, qui sont des ventes des titres empruntés en prévision d'une baisse de leur valeur de marché. Les ventes à découvert sont aussi utilisées dans diverses opérations d'arbitrage. Les titres vendus à découvert sont détenus à des fins de transaction et classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Les contrats dérivés ayant une juste valeur négative sont classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, le Fonds classe tous ses placements dans les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Selon la politique du Fonds, le gestionnaire doit évaluer l'information relative aux actifs financiers et aux passifs financiers selon la méthode de la juste valeur, conjointement avec les autres informations financières pertinentes.

#### c) Évaluation de la juste valeur

Le Fonds utilise une hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux pour présenter la juste valeur fondée sur les données d'entrée utilisées pour évaluer ses placements. Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 – Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un

Aux 31 décembre 2023 et 2022

instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

### d) Évaluation des placements et des dérivés

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs, soit les actions, les obligations, les options, les bons de souscription et les fonds négociés en bourse, est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances.

Les titres non cotés sur une bourse reconnue sont évalués de la même manière, sur la base des cours publiés obtenus auprès de courtiers reconnus. Les titres pour lesquels une cote ne peut être facilement obtenue seront évalués à la juste valeur établie de bonne foi par le gestionnaire ou des personnes agissant sous sa supervision. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est calculé selon la méthode du coût moyen. La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et fait des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

Les parts de fonds d'investissement détenues dans le portefeuille sont évaluées à leur valeur liquidative respective aux dates d'évaluation pertinentes, établies par le gestionnaire, ces valeurs étant les plus facilement et régulièrement disponibles.

Les bons de souscription, les options et les contrats à terme normalisés qui ne sont pas inscrits à la cote d'une bourse reconnue sont évalués au moyen du modèle de Black-Scholes et de données de marché observables.

Les contrats de change à terme sont évalués à chaque jour d'évaluation sur la base de l'écart entre la valeur du contrat à la date de signature et sa valeur au jour d'évaluation.

L'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présenté à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme.

Les autres actifs financiers détenus à des fins de perception et les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. La juste valeur des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti correspond approximativement à leur valeur comptable, en raison de leur échéance à court terme.

### *Montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer*

Les montants à recevoir pour les placements vendus et les achats de placements à payer représentent les opérations dont le règlement ou la livraison n'a pas encore eu lieu à la date de clôture de l'état de la situation financière. Ces montants sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite. À chaque date de clôture, les Fonds doivent évaluer la correction de valeur pour montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas fortement augmenté depuis la comptabilisation initiale, la correction de valeur comptabilisée correspond au montant des pertes de crédit attendues pour douze mois. Une correction de valeur peut être nécessaire si la contrepartie éprouve des difficultés financières importantes ou qu'elle risque de s'engager dans un processus de faillite ou de restructuration financière, ou en cas de défaut de paiement. Si le risque de crédit d'un actif augmente au point qu'il soit considéré comme déprécié, les revenus d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable brute, ajustée pour tenir compte de la correction de valeur. Le gestionnaire a établi que tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 30 jours et toute détérioration importante de la qualité de crédit d'une contrepartie représentent une augmentation significative du risque de crédit. Tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 90 jours est considéré comme déprécié.

### e) Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière canadienne et inscrite à la juste valeur.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts à vue auprès des banques et des courtiers, d'autres placements à court terme effectués sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, et les découverts bancaires. Les découverts bancaires sont présentés à titre de passif courant dans l'état de la situation financière.

### f) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date où elles ont lieu. Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende. Les intérêts à distribuer présentés dans l'état du résultat global correspondent aux intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf lorsqu'il s'agit d'obligations zéro coupon, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les gains ou les pertes réalisés sur la vente de placements et la plus-value ou la moins-value latente sur les placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon. Les revenus, les charges communes et les gains (pertes) sont attribués à chaque catégorie du Fonds selon sa part proportionnelle de la valeur liquidative totale.

Aux 31 décembre 2023 et 2022

Le Fonds comptabilise les distributions provenant de placements dans des fonds d'investissement sous-jacents en tant que telles et à la date de distribution.

### g) Évaluation des parts du Fonds

La valeur liquidative du Fonds est calculée à la clôture d'un jour normal de bourse (normalement 16 h, heure de l'Est) chaque jour où la Bourse de Toronto (« TSX ») est ouverte (la « date d'évaluation »). La valeur liquidative du Fonds sera calculée en dollars canadiens, et les parts du Fonds sont libellées en dollars canadiens.

Les parts du Fonds sont réparties entre les catégories A, F, I, O et les parts de FNB. Chaque catégorie se compose de parts de valeur égale. Lorsque vous investissez dans le Fonds, vous achetez des parts d'une catégorie en particulier du Fonds.

La valeur liquidative par part est calculée pour chaque catégorie de parts (le « prix par part »). Le prix par part est le prix utilisé pour la totalité des achats, substitutions, reclassements et rachats de parts d'une catégorie (y compris les achats effectués lors du réinvestissement des distributions). Le prix auquel des parts sont émises ou rachetées est fondé sur le premier prix par part applicable établi après la réception de l'ordre d'achat ou de rachat.

Le prix par part de chaque catégorie du Fonds est calculé en établissant la juste valeur des placements et des autres actifs attribués à une catégorie, et en soustrayant du montant obtenu les passifs attribués à cette catégorie. On obtient ainsi la valeur liquidative de la catégorie. Le prix par part d'une catégorie est obtenu en divisant la valeur liquidative de cette catégorie par le nombre total de parts de cette catégorie qui sont détenues par les investisseurs.

Les achats et les rachats de parts sont comptabilisés par catégorie, mais les actifs attribués à l'ensemble des catégories d'un Fonds sont mis en commun afin de créer un seul fonds à des fins de placement. Chaque catégorie assume sa quote-part des coûts du fonds, ainsi que des frais de gestion et de la rémunération au rendement. Le prix par part varie d'une catégorie à l'autre parce que les coûts liés au fonds, les frais de gestion et la rémunération au rendement varient d'une catégorie à l'autre.

Tout ordre relatif à une souscription, à un reclassement, à une substitution ou à un rachat reçu après 16 h (heure de l'Est) un jour d'évaluation sera traité le jour d'évaluation suivant.

Les parts de FNB du Fonds peuvent être achetées ou vendues à la TSX par l'entremise d'un courtier inscrit au plus tard à 14 h (heure de l'Est) les jours de bourse.

### h) Conversion des devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en monnaie étrangère est convertie en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la clôture de chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres libellés en monnaie étrangère et les revenus et charges connexes sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de ces opérations.

Les gains et pertes de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs » et les gains et pertes de change sur les autres actifs et passifs financiers sont inscrits aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les placements, les options et les contrats de change à terme » et « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme ».

### i) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie du Fonds correspond à l'augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette catégorie au cours de l'exercice.

### j) Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont des coûts marginaux résultant directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement et qui comprennent les frais et commissions versés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers, les droits prélevés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs mobilières, ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont passés en charges et inscrits au poste « Coûts de transactions » de l'état du résultat global.

### k) Opérations de prêts de titres

Le Fonds peut conclure des opérations de prêts de titres. Ces opérations nécessitent l'échange temporaire de titres, l'emprunteur fournissant des garanties et s'engageant à remettre les mêmes titres au Fonds à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, d'intérêts versés sur les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'engagement et inclus dans les états du résultat global.

Le Fonds a conclu une entente de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux Investisseurs. La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds recevra une garantie correspondant au minimum à 102 % de la valeur des titres prêtés. La garantie est généralement composée de trésorerie et d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada, par une province canadienne ou par un organisme supranational accepté du Canada, comme le prévoit le Règlement 81-102. Le revenu de prêts de titres figurant aux états du résultat global est présenté déduction faite des frais de prêts de titres perçus par le dépositaire du Fonds, Fiducie RBC Services aux Investisseurs.

### l) Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Le gestionnaire a établi que tous les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit sont des entités structurées non consolidées. Dans le cadre de cette évaluation, le gestionnaire a examiné le fait que la prise de décision sur les activités des fonds sous-jacents ne dépend pas des droits de vote ou des droits similaires du Fonds et d'autres investisseurs des fonds sous-jacents.

Le Fonds investit dans des titres adossés à des créances hypothécaires et dans d'autres titres adossés à des créances mobilières. Ces titres sont des titres adossés à des créances hypothécaires avec flux identiques, des titres garantis par des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des actifs, des titres garantis par des créances et d'autres titres représentant, directement ou indirectement, une participation dans, ou garantis et payable par, des emprunts hypothécaires immobiliers. Le gestionnaire a établi que les émetteurs de ces titres sont également des entités structurées non

# FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

## NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2023 et 2022

consolidées. Les titres de créance et de capitaux propres de ces émetteurs peuvent comprendre des tranches ayant divers degrés de subordination. Ces titres peuvent donner lieu à un paiement mensuel d'intérêts et de capital.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des établissements d'épargne et de crédit, des institutions de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des actifs sont créés à partir de divers types d'actifs, dont les prêts automobiles, les créances sur les cartes de crédit, les prêts sur l'avoir net foncier et les prêts aux étudiants.

La valeur comptable des titres adossés à des créances hypothécaires et des autres titres adossés à des créances mobilières est présentée à l'inventaire du portefeuille. La juste valeur de ces titres aux 31 décembre 2023 et 2022 représente le risque maximal de perte à cette date. La variation de la juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et des autres titres adossés à des créances mobilières est inscrite à l'état du résultat global à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme.

### m) Compensation

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans le bilan lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le droit juridiquement exécutoire ne doit pas être conditionnel à des événements futurs et doit être exécutoire dans le cours normal des activités et en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de la société ou de la contrepartie.

### 3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Pour la préparation des présents états financiers, la direction a eu recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de certains actifs et passifs à la date de clôture et sur les montants de certains revenus et de certaines charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants du Fonds pour la préparation des états financiers.

#### *Évaluation à la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif*

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif, y compris des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché.

En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et examinés périodiquement par le gestionnaire, qui est indépendant de la partie qui les a créés.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds peut considérer comme des données

observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

### 4. RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds est exposé à divers risques financiers, notamment le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. L'équipe de gestion des placements examine et rééquilibre régulièrement et continuellement le portefeuille afin de maintenir le rapport risque/rendement cible. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont examinés les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence. Les pondérations par secteur et par type de titre font également l'objet d'analyses. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Voir les notes propres au Fonds pour des informations sur les risques liés aux instruments financiers du Fonds.

#### **Risque de prix :**

Le Fonds investit dans des instruments financiers et prend des positions dans des titres inscrits à la cote d'une bourse ou négociés hors cote, qui peuvent comprendre des dérivés. Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds détenait des actions positions acheteur et vendeur de sociétés ouvertes dont les titres sont activement négociés sur une bourse reconnue. Les actions sont exposées au risque de prix résultant des incertitudes liées à l'évolution des cours des instruments (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change).

Les ventes à découvert comportent certains risques, notamment le risque que la vente à découvert d'un titre expose le Fonds à des pertes si la valeur du titre augmente. Toute vente à découvert crée le risque d'une perte théoriquement illimitée, car le cours du titre sous-jacent peut théoriquement augmenter à l'infini et entraîner une hausse, pour le Fonds, des coûts d'achat des titres servant à couvrir la position à découvert. En outre, pour effectuer une vente à découvert, un Fonds doit emprunter des titres. Rien ne garantit que le prêteur des titres n'en exigera pas le remboursement avant que le Fonds souhaite le faire, l'obligeant éventuellement à emprunter les titres auprès d'un autre prêteur ou de les acheter sur le marché à un prix moins intéressant. De plus, l'emprunt de titres entraîne le paiement d'une commission, qui pourrait augmenter pendant la période d'emprunt, ce qui augmenterait les frais liés à la stratégie de vente à découvert. Rien ne garantit non plus que le titre vendu à découvert puisse être racheté, compte tenu des contraintes de l'offre et de la demande sur les marchés. Finalement, afin de maintenir les rapports appropriés entre les positions acheteur et les positions vendeur d'un Fonds, le gestionnaire pourrait devoir acheter ou vendre des titres à découvert à des prix non intéressants. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus en position acheteur est fonction de la juste valeur de ces instruments.

#### **Risque de change :**

Le risque de change s'entend du risque que la trésorerie et les titres détenus par le Fonds et les montants à payer ou à recevoir de courtiers soient en monnaie autre que le dollar canadien ou qu'ils soient exposés à une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Les titres étrangers sont libellés en devises et leurs prix sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds pour déterminer la juste valeur. Par conséquent, les fluctuations de change auront une incidence sur la valeur liquidative de chaque catégorie. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme afin de gérer son risque de change.

#### **Risque de taux d'intérêt :**

Le risque de taux d'intérêt découle de l'investissement dans des instruments financiers portant intérêt et de la possibilité que la variation des taux

Aux 31 décembre 2023 et 2022

d'intérêt en vigueur sur le marché ait une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur de tels instruments financiers. Les variations de taux d'intérêt ont une faible incidence sur la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt à court terme du marché. Les variations des taux d'intérêt du marché ont aussi une influence sur les cours de marché. En outre, les variations des taux d'intérêt du marché peuvent influencer sur les coûts d'emprunt des positions vendeur détenues par le Fonds. Voir la note 7 des notes propres au Fonds pour des informations sur l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt.

### Risque de crédit :

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds. Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation. Le recours à des dépositaires et à des courtiers primaires qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent survenir lorsque le Fonds tente de faire respecter ses droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

Le Fonds est exposé au risque de crédit. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue sur les autres actifs financiers au coût amorti, le gestionnaire tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Aux 31 décembre 2023 et 2022, tous les montants à recevoir pour les placements vendus, les souscriptions à recevoir, les dividendes à recevoir, les intérêts et autres montants à recevoir, les dépôts auprès de courtiers pour les titres vendus à découvert et la trésorerie étaient détenus par des contreparties ayant une bonne qualité de crédit et devaient être réglés dans un délai maximum d'une semaine. Le gestionnaire pense que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Le Fonds n'a donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable.

Le Fonds investit essentiellement dans des titres à revenu fixe et est, par conséquent, exposé au risque de crédit associé au portefeuille sous-jacent de titres à revenu fixe. Se reporter à la note 7 des notes propres au Fonds pour plus de détails sur l'exposition du Fonds.

### Risque de liquidité :

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds ne puisse disposer de trésorerie suffisante pour régler ses paiements. Le Fonds investit principalement dans des titres liquides qui sont facilement réalisables sur un marché actif, ce qui est indispensable si le Fonds doit financer quotidiennement des rachats dans le cadre de ses activités. Le Fonds peut à l'occasion investir dans des titres de négociation restreinte dans le cadre de placements privés, bien que ce type de placement ne représente pas une part importante de sa valeur liquidative. Le Fonds peut aussi maintenir une réserve de trésorerie pour les rachats de parts. Tous les passifs du Fonds arrivent à échéance dans un an ou moins, sauf les obligations vendues à découvert, qui peuvent être rachetées au gré du gestionnaire en vue de régler le passif immédiatement. Les parts rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour une plus longue période.

### Risque de concentration :

Le risque de concentration découle de l'exposition à des instruments financiers d'une même catégorie, qu'il s'agisse d'une région, d'un type d'actif ou du secteur.

## 5. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds correspond aux parts émises et en circulation, ainsi qu'à la valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts participants. Le gestionnaire gère le capital du Fonds conformément aux objectifs, aux stratégies et aux restrictions de placements, tels qu'ils sont décrits dans le prospectus du Fonds, tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat. Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence externe en matière de capital.

## 6. TRANSACTIONS SUR PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de catégories de parts aux conditions fixées par le gestionnaire. Dans le futur, d'autres catégories peuvent être offertes à d'autres conditions, notamment des modalités différentes en matière de frais, de rémunération des courtiers et de niveaux minimaux de souscription. Chaque part d'une catégorie représente une participation indivise dans la valeur liquidative du Fonds attribuable à cette catégorie.

Le Fonds est ouvert aux nouveaux investisseurs et aux achats de parts supplémentaires quotidiennement. Les parts du Fonds sont offertes à la valeur liquidative par part de la catégorie, calculée à la date d'évaluation applicable. Le placement initial minimal dans le Fonds est de 2 000 \$ pour toutes les catégories. Le gestionnaire peut toutefois, à son gré, accepter une souscription initiale inférieure, à condition que, dans chaque cas, l'émission de parts relativement à une telle souscription soit autrement dispensée des exigences en matière de prospectus prévues par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les placements minimaux subséquents sont de 500 CAD, sous réserve de la législation en valeurs mobilières applicable.

Le capital du Fonds est constitué de parts rachetables émises sans valeur nominale. Les parts donnent droit à des distributions, le cas échéant, et au paiement d'une quote-part fondée sur la valeur liquidative par part du Fonds à la date de rachat. Le Fonds n'impose aucune restriction ou condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et les rachats d'actions autres que celles décrites ci-dessus. Les fluctuations pertinentes sont présentées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et dans les notes propres à chaque Fonds.

*IAS 32 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* exige que les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers. Les parts du Fonds ont été reclassées dans les passifs financiers. Le Fonds comporte diverses séries dont les frais de gestion sont différents et qui, par conséquent, n'ont pas des caractéristiques identiques. Toutes les parts ayant le même rang de subordination, elles ne répondent pas aux exigences d'IAS 32 et ne peuvent donc pas être classées dans les capitaux propres.

Généralement, les ordres permettant d'acheter des parts de FNB directement d'un Fonds doivent être exécutés par un courtier désigné ou par un « courtier de FNB », c'est-à-dire un courtier inscrit (pouvant être un courtier désigné ou non) qui a conclu un contrat avec Picton lui permettant de souscrire, d'acquiescer et de vendre des parts de FNB d'un ou de plusieurs Fonds régulièrement. Pour chaque nombre prescrit de parts émises, un courtier de FNB doit remettre un paiement composé i) d'un groupe de titres ou d'actifs représentant les éléments d'actifs du Fonds (un « panier de titres ») pour chaque nombre prescrit de parts émises dont l'ordre de souscription a été accepté et de la trésorerie, dont le montant

Aux 31 décembre 2023 et 2022

sera égal à la valeur liquidative par part totale du nombre prescrit de parts déterminée à la suite de la réception de l'ordre de souscription; ou ii) de trésorerie seulement, de titres autres qu'un panier de titres ou d'une combinaison de titres autres qu'un panier de titres et de trésorerie, dont le montant sera égal à la valeur liquidative par part totale du nombre prescrit de parts déterminée à la suite de la réception de l'ordre de souscription. Lorsque vous demandez le rachat de parts de FNB, vous recevez le produit de la vente en trésorerie à un prix de rachat équivalant à 95 % du cours de clôture des parts à la date de prise d'effet de la demande de rachat contre trésorerie, jusqu'à concurrence d'un prix de rachat correspondant à la valeur liquidative applicable par part. Les porteurs de parts pourront généralement vendre leurs parts de FNB à la TSX ou à un autre marché boursier au cours du marché par l'entremise d'un courtier inscrit, en assumant uniquement les commissions de courtage habituelles.

### 7. DISTRIBUTIONS

À la fin de chaque exercice, le Fonds compte distribuer à ses porteurs de parts son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, le cas échéant, afin de ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »), compte tenu des pertes et de tout remboursement au titre des gains en capital.

Toutes les distributions annuelles versées sur les parts de catégories A, F, I et O seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires. Toutes les distributions annuelles versées sur les parts de FNB seront versées en espèces.

### 8. IMPÔTS

Le Fonds est actuellement une « fiducie d'investissement à participation unitaire » et, conséquemment, le montant de son revenu pour l'année est assujéti à l'impôt en vertu de la partie I de la Loi, moins la tranche qu'il déduit au titre du montant payé ou à payer aux porteurs de parts au cours de l'année. Le Fonds a l'intention d'utiliser le plein montant disponible pour déduction chaque année dans le calcul de son revenu imposable annuel. En conséquence, à condition qu'il verse des distributions à même son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, il n'est en général pas assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la Loi. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Comme le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôts différés dans l'état de la situation financière.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pour des périodes allant jusqu'à 20 ans et déduites des revenus imposables futurs. Les pertes en capital nettes peuvent être reportées indéfiniment et déduites des gains en capital imposables des années ultérieures. Pour des renseignements sur les reports prospectifs de pertes fiscales, voir la note 12 dans les notes propres au Fonds.

Le Fonds est tenu d'inclure dans son revenu pour chaque année d'imposition tous les dividendes qu'il a reçus durant cette année et tous les intérêts qui s'accumulent en sa faveur jusqu'à la fin de l'année ou qu'il a le droit de recevoir ou qu'il reçoit avant la fin de l'année, sauf si ces intérêts ont été inclus dans le calcul de son revenu pour une année d'imposition antérieure. Pour calculer son revenu, le Fonds tient compte des reports prospectifs de pertes, de remboursements au titre des gains en capital et des frais déductibles, dont les frais de gestion.

Les gains et les pertes réalisés par le Fonds à la disposition des titres seront généralement déclarés à titre de gains et de pertes en capital. En vertu du paragraphe 39(4) de la Loi de l'impôt, le Fonds a fait un choix qui permettra à l'ensemble des gains ou des pertes réalisés à la disposition

de titres qui sont des « titres canadiens » (au sens de la Loi de l'impôt), y compris les titres canadiens acquis dans le cadre de ventes à découvert, d'être considérés comme des gains ou des pertes en capital du Fonds. En règle générale, les gains et les pertes réalisés par le Fonds sur les dérivés et les ventes à découvert de titres (autres que des titres canadiens) seront traités comme des revenus ou des pertes du Fonds, sauf lorsqu'un dérivé est utilisé pour couvrir des titres détenus à titre de capital, dans la mesure où il existe un lien suffisant et sous réserve des règles détaillées de la Loi de l'impôt. La question de savoir si les gains ou les pertes réalisés par le Fonds relativement à un titre donné (à l'exception d'un titre canadien) sont à titre de revenu ou de capital repose principalement sur des considérations factuelles. Les pertes subies par le Fonds au cours d'une année d'imposition ne peuvent être attribuées aux porteurs de parts, mais le Fonds peut les déduire au cours des années ultérieures conformément à la Loi de l'impôt.

### 9. CHARGES D'EXPLOITATION

Le gestionnaire est responsable des activités quotidiennes du Fonds. Le Fonds paie ses propres charges d'exploitation, exception faite des frais de publicité et des frais liés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges d'exploitation comprennent, notamment, les frais et commissions de courtage, les taxes et impôts, les honoraires d'audit et les frais juridiques, les honoraires du Comité d'examen indépendant (le « CEI »), les coûts et frais liés au CEI, les droits de garde, les charges d'intérêts, les frais d'exploitation, les frais d'administration, les coûts des systèmes, les coûts des services aux investisseurs et les coûts des rapports financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs, ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds.

Toutes les charges, à l'exception des charges propres à chaque catégorie, sont réparties entre les catégories du Fonds selon la quote-part du total de la valeur liquidative du Fonds revenant à chaque catégorie. Le gestionnaire peut, à l'occasion, renoncer à une partie des frais devant lui être versés et des charges devant lui être remboursées. Une telle renonciation n'a toutefois aucune incidence sur le droit du gestionnaire aux frais et charges ultérieurement comptabilisés.

#### *Honoraires de l'auditeur*

En ce qui concerne l'audit des fonds gérés par le gestionnaire qui sont des entités d'intérêt public, les honoraires payés ou à payer à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. (PwC) et aux autres cabinets membres du réseau PwC s'établissaient à 359 092 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les honoraires liés à d'autres services s'élevaient à 287 172 \$.

### 10. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

#### a) Frais de gestion

Le Fonds paie au gestionnaire des frais de gestion pour les services qu'il lui fournit. Les frais de gestion sont différents pour chaque catégorie de parts. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, majorés des taxes applicables, et versés le dernier jour ouvrable de chaque trimestre civil. Ces frais sont différents pour chaque catégorie de parts du Fonds. Les frais de gestion annuels payables par le Fonds au gestionnaire pour les parts de catégories A, F et les parts FNB sont respectivement de 1,30 %, 0,65 % et de 0,65 %. Les frais de gestion des parts de catégorie I et O du Fonds sont négociés et payés directement par l'investisseur, et n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie A du Fonds.

Aux 31 décembre 2023 et 2022

### **b) Charges de Fonds de Fonds**

Lorsqu'un Fonds dominant investit dans un fonds sous-jacent, celui-ci peut payer des frais de gestion, une rémunération au rendement et d'autres charges qui s'ajoutent aux frais et charges payés par le Fonds dominant. Les frais et charges du fonds sous-jacent auront une incidence sur le ratio des frais de gestion du Fonds dominant, car celui-ci doit tenir compte, lors du calcul du ratio des frais de gestion, de ses charges liées au placement dans le fonds sous-jacent. Le Fonds dominant ne versera pas de frais de gestion ni de rémunération au rendement si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajoutent à ceux qu'un fonds sous-jacent paierait pour le même service. De plus, il ne paiera pas de frais d'acquisition, de frais de rachat ni de frais d'opérations à court terme pour l'achat ou le rachat de parts de tout fonds sous-jacent géré par le gestionnaire ou une société affiliée ou associée au gestionnaire. En ce qui concerne les autres fonds sous-jacents, il ne versera aucuns frais si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajoutent à ceux qu'un investisseur paierait pour tout fonds sous-jacent.

**THINK AHEAD.  
STAY AHEAD.**



---

## **PICTON MAHONEY ASSET MANAGEMENT – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **Adresse de la société**

#### **Picton Mahoney Asset Management**

33, Yonge Street, Suite 830  
Toronto (Ontario)  
Canada M5E 1G4

Téléphone : 416 955-4108

Numéro sans frais : 1 866 369-4108

Télécopieur : 416 955-4100

Courriel : [service@pictonmahoney.com](mailto:service@pictonmahoney.com)

[www.pictonmahoney.com](http://www.pictonmahoney.com)

### **Auditeur**

#### **PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.**

18, York Street, Suite 2500  
Toronto (Ontario)  
Canada M5J 0B2

### **Administration du Fonds et agent des transferts**

#### **Picton Mahoney Funds**

A/S Fiducie RBC Services aux investisseurs

Services aux actionnaires

155, Wellington Street West, 3<sup>e</sup> étage

Toronto (Ontario)

Canada M5V 3L3